Image not found or type unknown

Renouvellement du titre de séjour

Par **razika razika**, le **04/09/2018** à **01:31**

Bonjour,

J'aimerai bien me renseigner sur le droit des étudiants étrangers pour changement de formation d'études sachant que je suis d'origine algérienne. Je suis arrivée en 2017 en France, je me suis inscrite en L3, j'ai suivi ma formation pour 2017/2018, malheureusement je ne l'ai pas réussie. Pour cette année j'ai décidé de changer carrément de spécialité, alors je compte m'inscrire dans un autre établissement dont j'ai une proposition d'admission pour L1 informatique.

Ma question est la suivante : est ce que, étant étudiante étrangère, j'ai le droit pour la réorientation ? aussi est ce qu'au niveau de la préfecture, ça va pas poser des problèmes pour le renouvellement de mon titre de séjour ?

Merci de me répondre.

Par **Tisuisse**, le **04/09/2018** à **08:13**

Bonjour,

Tout dépend de votre dossier et des procédures mises en place par votre préfecture. Il vous faut donc contacter votre préfecture qui vous en dira plus.

Par **razika razika**, le **04/09/2018** à **17:45**

merci beaucoup

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés